

De l'ambivalence des retours de Burkinabè de Côte d'Ivoire à Ouagadougou : une approche générationnelle

Florence Boyer *

Résumé

Depuis une vingtaine d'années, les retours de Burkinabè de Côte d'Ivoire vers leur pays d'origine se sont accentués en lien avec les crises économique et politique dans leur pays d'accueil. Cependant, l'usage de la notion de migration de retour pose question dans la mesure où ces mouvements sont autant le fait de personnes qui ont effectivement quitté le Burkina Faso, que de leurs enfants, nés en Côte d'Ivoire mais de nationalité burkinabè, pour qui l'arrivée à Ouagadougou constitue la première expérience migratoire. En interrogeant ces retours selon une logique générationnelle, l'objectif est de comprendre comment les expériences migratoires familiales et individuelles participent autant d'une redéfinition des statuts sociaux que d'une relecture du parcours en regard de l'installation à Ouagadougou. Comment les arrivées et retours à Ouagadougou se situent dans l'ensemble des parcours migratoires à l'échelle familiale ou individuelle ? Ainsi, l'installation étalée dans le temps des membres d'une même famille contribue à des apprentissages différenciés de la ville, qui sont aussi fonction des expériences passées et de la préparation ou non du retour.

Mots-clés : retour, expérience migratoire, relation intergénérationnelle, Burkina Faso

* Chargée de recherche à l'IRD, UMR 205 « Migrations et Sociétés », CNRS – IRD – Université Paris-Diderot, membre du LMI MOVIDA, florence.boyer@ird.fr

Abstract

For twenty years, the Burkinabe returns from Ivory Coast to their country of origin increase, links to economic and political crisis in their host country. However, the use of return migration notion is questionable, insofar as these movements are carried out by peoples who have actually left the Burkina Faso, as their children, born in Ivory Coast but with Burkinabe nationality, from which the arrival in Ouagadougou is the first migratory experience. By interrogating these returns in a generational sense, the aim is to understand how familial and individual migratory experiences share in redefining social status and rereading the route next to the settlement in Ouagadougou. How arrivals and returns in Ouagadougou place in the migratory route at the familial and individual level? The family members settlement staggered in time contribute to different learning of the city, which are also based on the past experience and the preparation of the return or not.

Key words: return, migratory experience, intergenerational relationship, Burkina Faso

Depuis une vingtaine d'années, les migrations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont caractérisées par des mouvements en provenance de l'espace ivoirien et à destination de l'espace burkinabè. Cette inversion de la migration (Domenach, Picouet 1987), à mettre en lien avec la crise économique et politique ivoirienne, a conduit à parler de « retours » des migrants burkinabè partis s'installer en Côte d'Ivoire, depuis plusieurs dizaines d'années pour la plupart, vers leur pays d'origine. Ce qualificatif de « migrants de retour » est appliqué non seulement à des individus qui sont nés au Burkina Faso, mais aussi à des individus qui sont nés « en migration », c'est-à-dire en Côte d'Ivoire, de parents burkinabè dont ils ont conservé la nationalité ; pour ces derniers, l'arrivée au Burkina Faso constitue, dans la plupart des cas, la première expérience de migration internationale.

Ainsi, l'expérience du retour et/ou de l'arrivée au Burkina Faso est souvent une expérience familiale, dans la mesure où elle touche deux générations, les parents et leurs enfants. Si dans un sens strict, seuls ceux qui ont connu le départ peuvent être amenés à connaître une migration de retour, l'absence de départ physique ne signifie pas pour autant l'impossibilité d'un retour, du moins si ce dernier est abordé à l'échelle familiale : les migrants se rendent dans le pays dont ils sont natifs pour certains, dont ils ont la nationalité pour d'autres, pays qu'ils sont nombreux à ne pas connaître, même s'ils ont pu en faire l'expérience à distance, par les informations que leurs parents leur ont transmises, la langue qu'ils ont pu apprendre...

L'usage de la notion de migration de retour est ambivalent, au sens où il renvoie ici à des expériences différentes. Si à l'échelle familiale, cet usage reste pertinent, les expériences migratoires diffèrent au niveau individuel ; alors que les descendants des primo-migrants réalisent leur première migration internationale, leurs parents se positionnent plutôt dans une logique de construction d'une continuité de leur parcours migratoire qui a généralement débuté lors du départ d'un village au Burkina Faso pour se poursuivre en un ou plusieurs lieux en Côte d'Ivoire (voire dans d'autres pays), puis de nouveau au Burkina Faso, à Ouagadougou pour ce qui est de cette étude. Comment cette expérience migratoire familiale du retour participe-t-elle d'une redéfinition des expériences migratoires au niveau individuel, en particulier d'une redéfinition du statut des uns par rapport aux autres, en fonction de leur situation à Ouagadougou et de leur histoire migratoire passée ?

Dans un premier temps nous discuterons la notion de migration de retour dans un tel contexte, en mettant en avant la dimension généra-

tionnelle ; en effet, cette notion présente un caractère ambivalent, y compris pour la première génération, dans la mesure où celle-ci fait le choix – pour ce qui nous concerne – d’une installation dans la capitale burkinabè d’où elle n’est pourtant pas originaire. Dans un second et un troisième temps, nous observerons ces logiques migratoires à l’échelle familiale, en distinguant ceux qui ont préparé leur retour Burkina Faso ou, du moins, en ont formulé l’intention, de façon précoce, et ceux pour lesquels l’installation à Ouagadougou s’affirme comme une étape, une opportunité dans le parcours migratoire. Enfin, nous analyserons les modalités de cette installation à Ouagadougou, plus précisément les dimensions de l’incertitude, voire de l’échec qui lui sont liées, et ce en fonction des expériences propres à chaque génération.

Entre la Côte d’Ivoire et Ouagadougou : migration de retour *versus* première expérience migratoire ?

Une distinction classique dans l’étude des migrations porte sur le caractère volontaire ou non du mouvement, distinction qui peut s’appliquer également aux migrations de retour. Se centrer sur l’aspect volontaire ou non de la migration apparaît restrictif dans la mesure où cela revient à limiter cette migration à un moment particulier à partir duquel elle est définie, alors qu’elle s’inscrit généralement dans des temporalités plus longues et plus complexes. Par ailleurs, à l’échelle familiale, plusieurs individus – aux expériences diverses – sont engagés dans un processus migratoire qui peut s’étaler sur plusieurs années, comme nous le verrons par la suite, et qui n’a pas le même sens pour tous. Alors que les parents rentrent dans le pays qu’ils ont quitté, mais plus rarement dans le village d’où ils sont partis, leurs enfants effectuent leur première migration internationale lorsqu’ils arrivent à Ouagadougou. Ainsi, qualifier l’ensemble de ces mouvements de migrations de retour, volontaires ou non, selon leur élément déclencheur, présente un caractère très restrictif ; si certains rentrent au Burkina Faso, d’autres y arrivent, et pour tous, les événements ivoiriens ne sont pas nécessairement structurants pour cette étape migratoire. En effet, si les événements violents en Côte d’Ivoire ont conduit à des retours forcés et précipités, l’environnement politique et économique des quinze à vingt dernières années a lui aussi pu participer aux retours, de façon beaucoup moins urgente. Par exemple, certains ont perdu leur emploi et ont été dans l’incapacité d’en trouver

un autre, parfois en raison des limitations à l'emploi d'étrangers ; d'autres ont décidé de suivre leur cursus universitaire au Burkina Faso, au regard des contraintes fortes, imposées aux étudiants étrangers lors des inscriptions ou lors des examens. Les exemples de ce type peuvent être multipliés. Ce contexte économique et politique de la Côte d'Ivoire des vingt dernières années, s'il a influé les retours, ne peut néanmoins en constituer l'élément déclencheur unique ; il se combine aux expériences individuelles et familiales. Aussi, plus que le caractère volontaire ou non de ces migrations vers le Burkina Faso, il s'agit d'observer comment les retours et/ou les arrivées à Ouagadougou se situent dans l'ensemble des parcours migratoires à l'échelle familiale et individuelle. Alors que certains migrants se sont engagés assez rapidement à la suite de leur installation en Côte d'Ivoire dans un processus de préparation du retour au Burkina Faso, impliquant directement leurs enfants, d'autres ont enchaîné les étapes migratoire au gré des opportunités offertes et, dans cette même logique, ont intégré la ville de Ouagadougou dans la continuité des lieux précédents.

Notre réflexion s'appuie exclusivement sur les départs de Burkinabè de Côte d'Ivoire ayant fait le choix de s'installer dans la capitale, Ouagadougou, alors qu'aucun d'entre eux n'était originaire de cette ville¹. Autrement dit, tous ont fait le choix de ne pas s'établir dans leur village d'origine ou dans celui de leurs parents, préférant une installation urbaine, pour des raisons familiales et sociales, ou simplement parce qu'ils avaient réalisé un investissement dans cette ville, leur facilitant l'accès au logement.

La ville de Ouagadougou est marquée depuis une vingtaine d'années environ par ces migrations en provenance de Côte d'Ivoire ; en effet, actuellement 7 % de la population ouagalaise est née en Côte d'Ivoire et on estime que deux Ouagalais sur dix, nés avant 1950, étaient en Côte d'Ivoire entre 20 et 35 ans². Ces quelques chiffres font état de l'importance de la migration vers la Côte d'Ivoire, d'un point

¹ L'enquête a été menée en 2010-2011 auprès de 35 personnes ayant eu une expérience migratoire en Côte d'Ivoire et auprès de 80 personnes nées en Côte d'Ivoire ; toutes étaient installées à Ouagadougou, la plupart venant directement de Côte d'Ivoire, certaines ayant connu une étape migratoire ailleurs au Burkina Faso avant de s'installer dans la capitale. Nous n'avons pu interroger que, dans de rares cas, des individus au sein d'une même famille.

² Source : « Ouaga. 2009 : peuplement de Ouagadougou et développement », projet coordonné par Florence Boyer (IRD) et Daniel Delaunay (IRD) (Programme SCAC – Ambassade de France au Burkina Faso / Programme ANR « Les Suds aujourd'hui ? », projet « Mobilités ouest-Africaines »).

de vue historique, comme de l'importance des arrivées dans le peuplement actuel de la ville de Ouagadougou (Boyer, Delaunay 2009 ; Bredeloup 2006). Celle-ci est sans doute plus attractive que les espaces ruraux ou les villes secondaires pour les migrants, dans la mesure où elle offre des opportunités d'emplois plus nombreuses, où elle abrite la seule université proposant un cycle complet du pays. Par ailleurs, il est apparu que les migrants de retour, interrogés, provenaient, soit de la capitale ivoirienne, soit de villes secondaires, c'est-à-dire que leur expérience de la Côte d'Ivoire était urbaine, élément décisif dans leur installation à Ouagadougou.

Cependant le choix de Ouagadougou ne dépend pas uniquement des possibles opportunités que la ville peut leur offrir ou d'une expérience urbaine passée, en particulier pour ce qui est de la génération la plus âgée, dans la mesure où elle s'inscrit beaucoup moins que la suivante dans une logique de « recherche de quelque chose³ » ou même, de découverte d'un nouvel espace de vie. Ainsi, l'installation à Ouagadougou pour les plus âgés relève davantage d'un choix par défaut, qui s'explique par la présence de réseaux familiaux proches - les enfants, les frères et sœurs - ou par un possible investissement passé. Ceux-là disposent dans cette ville d'un « endroit où aller », même si la plupart d'entre eux n'y ont jamais vécu, ce qui est l'un des points communs avec la génération suivante. Lors de leur arrivée, puis de leur installation à Ouagadougou, ces migrants, de quelque génération que ce soit, ont dû se positionner dans une logique de « découverte » d'un nouvel espace, au sens où ils ont dû reconstruire leur mode d'habiter comme leur espace de vie. Toutefois, cette installation dans un « nouvel » espace urbain ne recouvre pas les mêmes dimensions selon les générations de migrants, suivant qu'ils sont nés ou non en Côte d'Ivoire et également selon qu'ils ont effectué ou non des allers-retours entre les deux pays. Alors que les plus âgés rentrent avec des souvenirs relativement précis du Burkina Faso et de la ville, leurs descendants se situent dans une logique de découverte, fondée sur les discours que leurs parents ont pu leur livrer auparavant.

Cependant, l'apprentissage d'un lieu que l'on a pour projet d'habiter ne peut se fonder uniquement sur des souvenirs, d'autant plus, si ceux-ci sont très anciens ; il suppose une part de découverte, de curiosité et partant, de changements en regard de ces souvenirs. En quoi cet apprentissage d'un lieu construit à partir de souvenirs consti-

³ Cette expression est couramment utilisée pour décrire les motifs des migrations.

tue-t-il un élément de décalage entre les générations de migrants ? Comment ces apprentissages différenciés, conjugués à des expériences migratoires également différentes, participent-ils d'une renégociation des statuts des uns par rapport aux des autres, surtout des migrants les plus âgés ? Cet apprentissage du lieu de l'installation s'inscrit dans la continuité de la migration, mais est aussi orienté, influencé par elle ; de la même manière, le processus d'installation peut influencer sur le discours produit sur ce même parcours migratoire. Ainsi, en replaçant l'installation à Ouagadougou dans la logique du parcours migratoire envisagé, autant à l'échelle familiale qu'à l'échelle individuelle, il est possible de sortir de cette catégorisation peu opérationnelle dans le cas qui nous préoccupe entre migrations et migrations de retour et entre mouvement volontaire ou non volontaire.

Préparer le retour : rentrer soi-même ou faciliter le départ de ses enfants ?

La trajectoire individuelle ne dépend pas uniquement du projet ni de ses conditions de réalisation, elle est sous-tendue par l'arrivée au Burkina Faso, les conditions de l'installation et de sa pérennité, comme de l'expérience migratoire familiale prise dans sa globalité. « Retourner ne signifie donc pas simplement refaire le chemin en sens inverse, c'est aussi une confrontation qui attend les migrants. (...) Lorsqu'ils retournent sur les lieux d'où ils sont partis, l'expérience du décalage est alors celle qu'ils vivent le plus souvent. Le décalage éprouvé dans le retour permet de mesurer le cheminement accompli, même si c'est au prix d'une division : être là sans y être, sans y retrouver ses repères familiers » (De Gourcy 2007). Avoir un projet de retour, le préparer ne signifie pas automatiquement que les individus y aspirent effectivement ; celui-ci peut rester dans l'ordre du fantasme, du rêve ou être construit à destination d'autres individus, les enfants, l'épouse par exemple. Quel qu'il soit, le retour constitue une expérience du décalage, expression du temps passé à l'extérieur et au cours duquel les migrants sont bien souvent restés dans une vision figée de leur lieu de départ, (tel qu'il était à ce moment là ou tel qu'ils imaginent qu'il est devenu). C'est aussi une expérience de la confrontation à l'autre soi-même, à un chez soi que l'on est incapable de reconnaître, ou même que l'on n'a jamais connu pour ce qui est des migrants qui vont à Ouagadougou sans y avoir vécu auparavant. Ces expériences de décalage et de confrontation qui marquent le moment de l'arrivée et

qui peuvent aussi s'étaler dans le temps, constituent une occasion de revisiter, de reformuler leur retour afin de lui redonner un sens par rapport à l'ensemble de leurs expériences.

Projet de retour : des temporalités diverses selon les générations

Le processus de préparation du retour peut durer plusieurs années, voire même toute la vie, à partir du moment où le migrant est loin de son pays ; cependant, cette préparation est à déconnecter de l'acte du retour lui-même. En effet, si l'engagement dans un processus de préparation de retour place le migrant dans un avenir possible, il n'aura pas, pour autant obligatoirement, lieu. Le retour peut rester dans l'ordre des possibles, sans se réaliser, comme il peut concerner des proches et non le migrant lui-même. Dans ce dernier cas, la préparation du retour s'apparente plus à la préparation d'une migration, d'un départ d'un membre de la famille vers un lieu qu'il ne connaît pas.

Préparer son retour ou le départ de ses enfants suppose de réunir un certain nombre de conditions ; d'une part, le maintien de liens forts avec le pays d'origine et d'un réseau social efficient qui trouve sa concrétisation par la réalisation de voyages réguliers vers le Burkina Faso. D'autre part, des investissements, en particulier dans le logement sont généralement réalisés. Ainsi, S.O., âgé de 64 ans, est parti en Côte d'Ivoire à l'âge de 17 ans ; s'inscrivant dans un premier temps dans une logique de migrations circulaires, il a effectué plusieurs séjours dans la région d'Aboisso (sud-est de la Côte d'Ivoire), avant de devenir gardien puis cuisinier à Abidjan. Une fois installé dans la capitale ivoirienne, il est revenu dans son village pour « chercher son épouse », avant de repartir en Côte d'Ivoire où naîtront tous ses enfants. Tout au long de son séjour à Abidjan, il a effectué des voyages réguliers au Burkina Faso, lors de ses congés ; hébergé alors par l'un de ses frères à Ouagadougou, ce dernier l'a incité à investir dans une parcelle, située dans un premier temps dans un quartier non loti⁴, puis dont la propriété lui a été reconnue. Au fil des années, il a ainsi envoyé régulièrement de l'argent, confiant à son frère la surveillance de la construction d'une maison, qu'il a mise en location avant de rentrer

⁴ Les quartiers non lotis renvoient à une forme d'habitat spontané ; les résidents s'installent sur une parcelle avec l'autorisation du chef de terre, construisent une maison, en attendant que les institutions municipales procèdent au lotissement, qui aboutit généralement à une régularisation de leur occupation.

à Ouagadougou pour l'occuper lui-même avec sa famille. Préparation d'un hypothétique retour et logique d'investissement se conjuguent, voire se confondent, participant à faire de ce retour un moment d'autant plus tardif. Au final, S.O. commencera par « envoyer » son fils aîné à Ouagadougou lors de son entrée à l'université, avant de renvoyer l'ensemble de sa famille lors des événements violents de Côte d'Ivoire, pour finir par rentrer lui-même. Certes, le retour de l'ensemble de la famille est synonyme de la perte de la rente que constituait le loyer de leur maison ouagalaise. Mais, pendant un temps, le fils aîné devient responsable de cette « famille ouagalaise », qui rentre en ordre dispersé ; l'étalement dans le temps des arrivées des différents membres de la famille nucléaire, le chef de famille étant le dernier à rentrer à Ouagadougou, participe de la mutation des positions d'autorités.

Le processus de préparation du retour (ou du moins de maintien de liens forts avec le pays d'origine) ne se limite pas à la réalisation d'un investissement et ne débute pas automatiquement par celui-ci. La dimension familiale est fondamentale, le chef de famille pouvant faire le choix de l'éclatement de la famille nucléaire, ce qui suscitera ensuite un investissement dans le logement à Ouagadougou. Certains ont ainsi préféré voir leurs enfants grandir et être éduqués au Burkina Faso, ou ont été contraints d'envoyer leurs enfants au pays, en raison de la hausse du coût de l'éducation dans les années 1980 et des limites pour l'accès des étrangers à l'école à partir des années 1990 (Blion 1996). Ainsi, D.J. est arrivé à Ouagadougou à l'âge de 14 ans, en 1993, avec sa petite sœur pour y être scolarisé.

« C'est pour des raisons de scolarité. Quand nous on venait, la rentrée scolaire commençait et les parents n'avaient pas fini les démarches pour les papiers, les allocations, la caisse. Et les parents sont restés [en Côte d'Ivoire] pour régler ça. (...) Je ne sais pas ! [pour quelles raisons les parents sont rentrés] Ce n'est pas une situation politique car quand on rentrait, c'est l'année où le président Houphouët est décédé. C'est donc avant les troubles politiques ».

Lors de cette première phase du retour, les enfants sont confiés à une cousine résidant à Ouagadougou qui leur était jusqu'alors inconnue. À la fin de l'année scolaire, leur mère les rejoint, ce qui conduit le père à louer une maison à Ouagadougou, tout en restant lui-même en Côte d'Ivoire. En 2000, le père achète une parcelle sur laquelle il construit une maison et installe sa famille ; il ne vient les rejoindre qu'en 2007, ce qui correspond à l'année de retraite de l'emploi qu'il occupait à Abidjan. Dans ce processus de retour, logiques indivi-

duelles et familiales s'associent ; le père poursuit sa carrière professionnelle en Côte d'Ivoire jusqu'au moment de sa retraite, tout en favorisant les conditions de scolarisation de ses enfants ; la situation dans ce domaine se dégradant progressivement en Côte d'Ivoire en raison de l'augmentation du coût et de la réglementation envers les étrangers.

Phénomène très fréquent, l'arrivée plus précoce des enfants à Ouagadougou fait d'eux des moteurs essentiels pour le retour du chef de famille et de son épouse. Si les événements violents ivoiriens ne sont pas forcément structurants dans ces logiques d'arrivées et de retours, la présence des enfants à Ouagadougou a encouragé le retour des parents, lorsque les conditions de vie à Abidjan sont devenues plus difficiles.

Le processus de retour articule différentes temporalités individuelles et familiales et met en jeu des logiques de décision et de dépendance impliquant les différentes générations. Si l'arrivée des enfants précède le retour des parents, leur migration relève de la décision de ces derniers, notamment du chef de famille. Volonté de scolarisation des enfants au Burkina Faso et indispensable poursuite de la carrière professionnelle en Côte d'Ivoire constituent les deux facteurs principaux de ces mouvements migratoires disjoints entre les générations ; la famille reste prise en charge à distance par celui ou ceux qui restent en Côte d'Ivoire. Le processus de préparation du retour s'étale sur plusieurs années ; les départs des uns et des autres dépendent de leurs temporalités individuelles – le niveau de scolarisation pour les enfants, la nécessité ou non de la présence de la mère pour les accompagner – mais, à terme, le retour concerne l'ensemble de la cellule familiale. La carrière professionnelle et sa fin jouent un rôle fondamental dans le retour effectif du chef de famille et des autres membres restés en Côte d'Ivoire ; cependant, ils espéraient trouver à Ouagadougou la possibilité de poursuivre leur carrière.

Décalage des arrivées, décalage entre les générations

Ainsi, ce qui se noue autour de cet événement qu'est le retour ou l'arrivée au Burkina Faso, en particulier le changement de statut sur un plan économique, va jouer un rôle dans les conditions de l'installation à Ouagadougou, et surtout dans l'appréhension par les migrants de ce mouvement. Si les discontinuités dans le temps de l'arrivée des différentes générations amène à un décalage dans les processus d'installation, les expériences des uns et des autres partici-

pent aussi de la construction de logiques d'installation diverses. Les enfants insufflent de nouvelles dynamiques familiales et orientent les projets de leurs parents en particulier, alors qu'en Côte d'Ivoire la situation était inversée.

Pour ce qui est des parents et notamment du père de famille (qui est aussi celui qui a préparé, imaginé cette nouvelle installation), le changement de statut économique constitue la première expérience du décalage face au pays qu'ils ont quitté depuis de très nombreuses années ; celle-ci est accentuée par le décalage social, qui se manifeste par le regard porté sur leur statut de migrant. Ainsi, S.O. s'est retrouvé dans l'incapacité de retrouver un emploi au moment de son retour à Ouagadougou, en raison de son âge essentiellement ; dans le même temps, aucun de ses enfants ne dispose d'un emploi stable, mais quatre d'entre eux sont scolarisés à l'université, deux au collège et un au primaire. L'aîné, quant à lui, a terminé ses études et réalise « des petits business », c'est-à-dire qu'il vit de « débrouille » pouvant être plus ou moins lucrative. Pour subvenir aux besoins de sa famille et tenir ses « engagements » (terme qu'il utilise) pour ce qui est l'éducation de ses enfants, S.O. a été contraint de renouer avec sa famille restée au village. Il fait du petit commerce d'animaux en lien avec eux, et a dû demander de l'aide à d'autres membres de sa famille. S.O. se retrouve dans une situation de dépendance, envers son fils aîné, comme envers le reste de sa famille ; pourtant, son statut même de migrant aurait dû lui permettre de réussir, ou du moins de se débrouiller seul, et ce d'autant plus qu'il a passé quasiment toute sa vie active en Côte d'Ivoire, faisant le choix d'un parcours différent de celui de ses frères. Alors que ces derniers ont préféré rentrer au pays au bout de quelques années, il a fait le choix de partir à Abidjan et de s'y installer durablement.

Le père de D.J. connaît un parcours plus aisé à son retour à Ouagadougou, même si lui-aussi fait appel à son fils. Il a retrouvé un emploi qui l'a obligé à quitter de nouveau sa famille pour se rendre dans la région de Djibo où il travaille comme cuisinier sur un site minier. Autrement dit, l'incapacité de trouver un emploi à Ouagadougou, comme de subvenir aux besoins de sa famille à son retour, l'a conduit à entreprendre une nouvelle migration, alors qu'il avait atteint un âge assez avancé. Parallèlement, son fils aîné, informaticien, a un parcours professionnel ouagalais assez heurté, mais qui lui a permis de réunir le pécule nécessaire à l'ouverture d'un restaurant. Il veut en confier la gérance à son père, en raison de son métier de cuisinier. D.J., en tant

que fils aîné, a donc pris l'initiative de prendre en charge le rapprochement de la famille, en lui offrant la possibilité de subvenir à ses besoins, et en réalisant un investissement qu'il espère aussi lucratif pour lui personnellement. Alors que son père qui a assumé la charge familiale en Côte d'Ivoire et a été à l'initiative de leur installation à Ouagadougou, se trouve dans l'incapacité de faire face à son propre retour, pourtant également préparé. Si dans le schéma familial classique, il est attendu que les enfants prennent en charge leurs parents, suivant une logique de réciprocité, dans le cas décrit, le processus apparaît de façon assez précoce : le fils investit pour assurer à son père un revenu et permettre le regroupement de la famille. La migration interne entreprise par le chef de famille n'étant pour lui qu'un moyen de conserver sa dignité et de ne pas se retrouver totalement à la charge de ses enfants alors qu'il a encore la capacité de travailler.

Ainsi, sur le plan économique et partant sur le plan social, les enfants deviennent les moteurs de l'installation de leurs parents ; en effet, leur niveau d'éducation, leur capacité à trouver un emploi leur permet de prendre le relais de leur père. Certes, leur âge avancé les contraint à rechercher une nouvelle activité. Mais surtout, ils ne disposent plus des réseaux nécessaires et ne sont pas à même de faire valoir véritablement leurs compétences. Inversement, leurs enfants, formés sur place, et installés depuis plus longtemps, peuvent s'appuyer sur ces réseaux qu'ils ont appris à connaître et à utiliser, au fil de leur résidence ouagalaise. Contrairement à ceux qui ont fait le choix de rentrer un peu plus jeunes et dotés de compétences encore rares au Burkina Faso (Blion 1996), les vieux migrants se retrouvent dans l'incapacité de s'insérer professionnellement.

Préparer son retour ne suffit donc pas à assurer sa réussite. Si l'on ne peut bien sûr pas occulter le contexte ivoirien, qui a accentué les difficultés de ces retours, il apparaît que ce retour intervient trop tardivement dans la carrière professionnelle des chefs de famille. Alors que la préparation devrait projeter le retour dans un avenir possible, elle participe plutôt à le rêver, à le fantasmer, c'est-à-dire qu'elle le rend atemporel, du moins pour le chef de famille. Si son épouse ou ses enfants sont amenés à rentrer avant lui, s'inscrivant alors pleinement dans le processus de préparation, lui-même ne prend la décision que quand un élément extérieur l'y contraint : l'arrivée à l'âge de la retraite ou les violences en Côte d'Ivoire. Autrement dit, alors que le retour constitue une bifurcation (Bessin, Bidart, Grossetti 2010) dans la trajectoire de l'épouse ou des enfants, il s'institue en événement

(Bensa, Fassin 2002) pour ce qui est du chef de famille. Ce basculement du côté de l'événement est à mettre en lien avec le fait que le chef de famille fantasme son retour, le situant dans un imaginaire hors du temps. Pour le chef de famille, tout semble se passer comme si ce retour préparé n'aurait pas dû avoir lieu, ou du moins comme s'il aurait dû se limiter à la génération suivante.

Venir par hasard ou l'absence de préparation du retour au Burkina Faso

Le retour et l'installation à Ouagadougou ne s'accompagnent pas obligatoirement d'un long processus de préparation ou même simplement du maintien de liens forts tout au long du parcours migratoire. La décision de rentrer ou de rester peut s'imposer au migrant en fonction d'éléments contextuels et de sa propre trajectoire migratoire, professionnelle ou familiale. Le contexte familial constitue souvent un élément important dans cette prise de décision subite du retour, soit parce qu'une demande urgente est effectuée, soit dans une logique de conservation d'un patrimoine, selon la position de l'individu au sein de la fratrie. Les aînés seront ainsi davantage sollicités que leurs cadets. Malgré l'absence de préparation, le rôle de la famille est tout aussi important, que ce soit dans sa dimension générationnelle ou entre les collatéraux. La famille intervient autant dans le processus de décision du premier départ, que dans celui du retour ; s'il est fondamental pour tous de partir avec la bénédiction de ses parents, c'est-à-dire avec leur autorisation et leur soutien, il est tout aussi important de revenir lorsque la situation l'impose. Cette résonance entre les contextes familiaux du départ et du retour se retrouve dans les récits des migrants, qui invoquent tour à tour famille et choix individuels, pour expliquer autant ce retour lui-même que l'intégralité de leur parcours migratoire.

Le cas de P.T. est assez représentatif de ces retours qui s'effectuent en fonction du contexte familial, et de cette mise en résonance de ce dernier au-delà de la chronologie migratoire. Né en 1957 dans la périphérie actuelle de Ouagadougou, il est parti pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1972, à la suite du décès de son père ; son oncle⁵ ne l'ayant pas autorisé à poursuivre sa scolarisation. « *J'ai perdu mes*

⁵ Au décès de son mari, la mère de P.T. est devenue « l'épouse » de son beau-frère suivant la règle du lévirat ; ainsi P.T. s'est retrouvé sous l'autorité de son oncle.

parents. Si je reste qui va prendre soin de moi ? C'est pour cela je suis parti. Je ne peux pas laisser la vieille [sa mère] seule. Je pouvais rester et l'aider à cultiver, mais j'ai pensé que ce serait mieux de partir pour pouvoir l'aider ». Les propos de P.T. sont paradoxaux : d'un côté il ne veut pas laisser sa mère seule, mais de l'autre, il prend la décision de partir pour mieux l'appuyer. Il lui semble plus urgent de l'aider matériellement que d'assumer un rôle de fils aîné en restant auprès d'elle. Ce départ l'amène à rester absent pendant 19 ans, loin du Burkina Faso ; suivant un parcours migratoire et professionnel complexe, il est resté 12 ans en Côte d'Ivoire et 7 ans au Gabon. Les conditions de communication de l'époque, combinées aux difficultés pour transférer son épargne, ont contribué à distendre les liens qui l'unissaient à sa mère. Son retour à Ouagadougou est explicité en relation avec les conditions familiales du départ.

« C'est ma vieille ! De la Côte d'Ivoire au Gabon, je n'avais plus de ses nouvelles et j'ai décidé de revenir la voir. (...) Je suis venu la trouver et elle est morte. Il n'y avait plus quelqu'un à la maison, je suis donc resté. (...) Quand je lui ai dit [à sa concubine gabonaise] que je n'allais plus revenir au Gabon⁶, elle est venue ici [à Ouagadougou]. Elle a fait 14 jours et elle est repartie. Elle a envoyé la deuxième fille, la première est mariée et elle est en Belgique. Je n'ai eu que des filles avec elle, je n'ai pas eu de garçon ».

Ce qui fonde ici l'ensemble de la trajectoire migratoire est le décès des parents, d'abord du père qui conduit au départ en migration, puis de la mère qui conduit à la décision du retour, ou du moins à celle de ne plus repartir. Le fait que P.T. soit l'aîné des garçons de la fratrie l'amène à la suite du décès de sa mère, à devenir le chef de la « grande famille ». Ces nouvelles responsabilités le conduisent à rester. D'un point de vue familial, le retour constitue un deuxième acte fondateur, son épouse gabonaise n'ayant pas voulu rester au Burkina Faso. P.T. se remarie alors avec une femme beaucoup plus jeune que lui, originaire du même village et avec qui il a eu deux filles et un garçon. À bien des égards, le retour inscrit le parcours migratoire comme une parenthèse dans la vie de P.T., parenthèse certes longue ; avec son installation dans la concession familiale, son mariage, il rentre dans l'ordre social dont il accepte les obligations.

Le retour constitue une sorte de négation du passé migratoire, au sens où il ne reste de cette expérience dans la vie actuelle du migrant,

⁶ P.T. vivait en concubinage avec une femme gabonaise, avec qui il a eu deux enfants ; juste avant de rentrer au Burkina Faso, il était marin, navigant entre la Côte d'Ivoire et le Gabon.

que ses deux filles conçues au Gabon ; les liens avec l'aînée résidant en Belgique étant très distendus. L'absence de réussite financière participe sans doute largement à cette opération de déni. Plus qu'un événement comme précédemment, le retour brutal aboutit à une disjonction spatiale, au sens où il se décide et ne prend sens, qu'une fois effectué physiquement. Le retour a ici une portée plus temporelle que spatiale, introduisant un avant et un après, mais redonnant aussi une continuité à la trajectoire individuelle, par cette mise entre parenthèses de la migration. Le décès des deux parents rétablit cette continuité temporelle et donne du sens à la situation présente et à venir, en tant que réinscription dans un ordre social et familial. P.T. a actuellement le même statut économique que ses frères, il se différencie simplement parce qu'il est l'aîné et donc le chef de la concession, et non plus par sa position d'ancien migrant.

Dans ce cas précis, le retour s'impose en relation avec le lieu d'origine. Dans d'autres situations, ce sont les conditions même de la migration qui amènent à faire le choix du retour, au-delà d'une quelconque réussite en migration et surtout au-delà d'une quelconque préparation. Ainsi, O.M. est-il né en 1951 et parti rejoindre en 1965 la Côte d'Ivoire, ne pouvant poursuivre sa scolarité dans un contexte de sélection renforcée des élèves pour l'entrée en sixième. A la suite d'un parcours migratoire et professionnel qui l'a conduit de la région de Bongouanou à Abidjan, de cueilleur, puis acheteur de cacao à chauffeur salarié d'une foreuse, O.M. a pris la décision de rentrer au Burkina Faso en 1983.

« Je suis allé à Adrian Volker, une société néerlandaise de forage [à Abidjan]. Je suis resté avec eux jusqu'en 82. De là [pendant cette période], je suis allé au Niger sur des projets d'Adrian Volker. On est allé en janvier, mais moi j'ai juste fait deux mois. On ne s'est pas entendu sur le salaire, dans mon salaire tout était compris, le loyer, le manger. Je me suis dit que comme il n'y a pas la sécurité dans ça, je suis parti. J'ai formé un autre [à la conduite d'une foreuse] et je suis parti pour Abidjan et c'est de là que je suis revenu au Burkina. (...) Il était devenu difficile de trouver du travail [à Abidjan] et les Ivoiriens avaient commencé à menacer les Voltaïques. Ils disaient que si Houphouët venait à mourir, nous les Voltaïques on allait voir. Donc je suis rentré. J'ai trouvé une société qui commençait, la Soremib ».

Après 18 ans passés en Côte d'Ivoire (plus deux mois au Niger), O.M. prend la décision de rentrer après s'être retrouvé au chômage et avoir assisté à l'émergence des tensions envers les Burkinabè. Encore célibataire, O.M. prend la décision seul, alors que certains de ses frères sont toujours en Côte d'Ivoire et qu'il s'est appuyé jusque là sur

un réseau social important pour trouver ses emplois successifs. Ce choix peut apparaître comme assez paradoxal, dans la mesure où le retour s'apparente assez largement à un échec, O.M. rentrant sans rien. Cependant, la dimension spatiale du retour permet ici de lever le paradoxe ; originaire de Kalsaka (région de Ouahigouya, au nord-ouest du Burkina Faso), O.M. fait le choix de s'installer à Ouagadougou plutôt que dans son village d'origine, à la fois pour des raisons professionnelles et sociales. Il a rejoint, dans la capitale burkinabè, deux personnes pouvant l'aider, un oncle mais aussi un ami qu'il avait rencontré en Côte d'Ivoire et qui l'a déjà aidé à trouver un emploi. Ainsi, le choix de Ouagadougou s'impose à lui, comme s'est imposé Abidjan à un autre moment de sa vie, c'est-à-dire pour les opportunités qu'il pense trouver dans la ville. Le retour s'apparente ici à une migration économique classique, le moteur étant la recherche d'un emploi ; il est probable qu'un tel mouvement soit possible dans la mesure où O.M. n'a encore aucune charge familiale (il s'est marié trois ans après son installation à Ouagadougou). Ouagadougou s'inscrit également dans une continuité par rapport à sa trajectoire professionnelle : il retrouve rapidement un emploi de chauffeur de foreuse, mais son employeur burkinabè ne prend pas en compte son ancienneté dans ce métier et il redevient manœuvre, reprenant sa carrière là où il l'avait commencée à Abidjan.

Alors que dans le premier cas, le retour s'inscrit à la fois dans le cadre d'une disjonction spatiale et dans une logique de continuité temporelle, dans le second, la continuité spatiale est assurée, dans la mesure où le choix du retour se fonde sur les opportunités offertes par un lieu ou un autre ; la solitude du migrant lui permettant de poursuivre sa route sans réelle contrainte, hormis celle d'assurer sa survie et de fonder à terme une famille.

De façon assez paradoxale, ceux qui ont préparé leur retour en le situant dans un horizon très lointain, sont ceux qui connaissent le plus de difficultés lorsque ce retour s'impose à eux ; en particulier, ils perdent à la fois le statut économique qu'ils avaient acquis en migration, et plus largement ils perdent ce statut de migrant qui peut conférer un certain prestige à lui seul, deux éléments qui apparemment n'entrent pas en ligne de compte dans le processus de préparation. Le retour restant dans l'ordre de l'imaginaire, malgré sa préparation, il devient un événement fort dans la trajectoire de vie des migrants, entraînant un basculement vers un autre lieu et vers d'autres temporalités. Cependant, le processus de préparation concernant plusieurs générations,

les enfants deviennent les moteurs de l'installation à Ouagadougou de leurs aînés. Inversement, lorsque le retour intervient de façon subite, les continuités spatiales ou temporelles semblent se reconstruire plus facilement. Cette distinction laisse apparaître l'importance de la dimension familiale : ceux qui ont préparé leur retour l'ont projeté sur leur famille, et non sur eux-mêmes, vivant parfois pendant de longues années à distance, mais se retrouvant, lors de leur propre retour, dépendants de cette même famille. Inversement, lorsque le retour est improvisé, les enfants ne sont pas pris en compte dans la décision, dans le choix de rentrer. Cependant, pour aller plus loin dans la compréhension de ces retours, il est nécessaire de s'interroger sur le sens que leur confèrent les migrants. Quels sentiments éprouvent-ils une fois installés à Ouagadougou et comment reformulent-ils leur expérience migratoire pour conserver la face ?

Incertitude(s) du retour *versus* échec de la migration

La migration, de n'importe quel type qu'elle soit, peut s'envisager comme une prise de risque, de la part de celui qui s'engage dans le mouvement, l'entrée dans une période d'incertitude, de perte de repères au moins de façon temporaire. Même si le retour peut aussi être considéré comme une séquence migratoire, il est supposé que le migrant retrouvant un univers familier, les repères qu'il a quittés, ne peut pas connaître ce moment d'incertitude.

Les liens migratoires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire s'articulent autour de retours – ceux de la première génération de migrants -, des arrivées, plus nombreuses - celles de leurs enfants - et également par la poursuite de circulations entre les deux pays. Ainsi, cette question de la prise de risque et du moment d'incertitude, qui accompagne le mouvement, se pose différemment, non seulement en fonction des générations, mais aussi, en fonction des expériences migratoires de chacun. La migration, quelle qu'elle soit, suppose autant mise à distance d'un lieu qu'apprentissage d'un lieu autre, apprentissage qui se fait en lien avec un processus d'effacement du lieu de départ, ou plutôt d'un processus de fixation de ce lieu dans le moment du départ.

« Aussi, de la tension entre l'espace d'origine et l'espace d'accueil résulte souvent un point de non-retour : le retour impossible. (...) Quand il a lieu, il transmue le natif en observateur de son propre pays à travers le regard déplacé et décalé qui est désormais le sien. Car ce qui semble fondamental dans ce type de déplacement, c'est que les migrants reviennent dans leur pays d'origine avec un

autre regard, ils sont porteurs d'une nouvelle expérience, celle du renoncement » (De Gourcy 2007 : 166).

Plutôt que de qualifier le mouvement des uns, « retour » et celui des autres, « migration » en fonction de leur parcours migratoire, et donc de se limiter à l'observation de simples séquences migratoires, il s'agit de prendre en compte l'ensemble de leurs expériences migratoires et d'installation ; celles-ci reflètent les possibles tensions entre l'espace d'accueil et l'espace d'origine, ces deux derniers termes pouvant être interchangeables.

Avant l'arrivée et l'installation à Ouagadougou, les expériences de cet espace diffèrent selon les générations, même si un point commun fort reste la méconnaissance, voire l'ignorance totale de ce lieu, en termes de pratiques. Parmi les migrants les plus âgés, seuls l'un d'entre eux est originaire de la capitale burkinabè ; les autres n'ont fait que passer dans cette ville et peuvent éventuellement l'avoir fréquentée épisodiquement lors de leurs congés. La génération de leurs enfants ignore les modes de vie dans cette ville, comme elle ignore le reste du pays ; rares sont ceux qui ont passé leurs vacances au Burkina Faso. Cependant, leur expérience burkinabè s'est construite progressivement à partir du discours de leurs parents, de leurs souvenirs plus ou moins fantasmés.

L'image figée, que les migrants ont de leur pays, quand ils arrivent, constitue un premier élément à prendre en compte. Lorsque les enfants font état de la manière dont leurs parents leur ont raconté leur pays, ils insistent sur des aspects présentés comme négatifs : la chaleur insupportable, le faible développement des infrastructures (absence de goudrons, d'électricité, de nourriture...) ; le renvoi au pays d'origine était alors brandi comme une menace en cas de désobéissance. Marqués toute leur enfance par ces représentations négatives du pays de leurs ancêtres, les enfants sont souvent arrivés à Ouagadougou avec des *a priori*, convaincus que leur installation serait difficile. Si nombre d'entre eux ont eu à faire face à des difficultés d'ordre économique ou au rejet de certains membres de leur famille dans la capitale burkinabè, tous s'accordent sur le fait que la ville ne ressemble en rien à ce que leur en avaient dit leurs parents. Cette « surprise », associée à la découverte qui l'accompagne, a facilité leur insertion dans l'espace urbain, contrairement à leurs parents.

Ces derniers ont gardé une vision négative de leur pays d'origine, à savoir un pays où il est difficile de vivre, de travailler ou de se nourrir. Vision négative, mais aussi vision figée dans le temps : même si

nombre d'entre eux ont pu réaliser des séjours de brève durée, de façon plus ou moins régulière au Burkina Faso, ils n'ont fait qu'entrapercevoir leur pays et surtout cet aperçu s'est réalisé avec comme référence l'espace ivoirien dans lequel ils étaient installés, et non plus l'espace burkinabè qu'ils avaient laissé. Pour reprendre les termes de la citation précédente, l'expérience du retour se fait désormais à l'aune de l'apprentissage de l'espace ivoirien, et de l'oubli et de l'imaginaire accolés à l'espace burkinabè. Cependant, aucune comparaison entre les deux espaces n'apparaît dans les discours, comme si les migrants avaient renoncé à la Côte d'Ivoire, comme ils ont dû renoncer au Burkina Faso à un moment de leur histoire.

Au final, l'expérience difficile du retour se traduit plus largement par un jugement négatif de l'expérience migratoire, associé à une forme d'échec. Ainsi, S.O. affirme regretter d'être parti en Côte d'Ivoire. « *Selon moi, je pensais que, si je savais je n'allais pas aller en RCI. Si je regarde ceux qui sont restés, ils valent mieux que nous, ils savent travailler la terre, il y en a qui sont commerçants* ». Interrogé sur ce qu'il souhaite pour ses enfants : « *Je souhaiterais qu'ils restent ici, avec ce que j'ai vécu en RCI, j'aimerais bien qu'ils restent et qu'ils participent à la vie d'ici* ».

Ces propos sont assez paradoxaux au regard du parcours de S.O. ; en effet, il a fait lui-même le choix de partir pour Abidjan, délaissant le travail dans les champs de café et de cacao et abandonnant par là-même les migrations circulaires qui lui permettaient de continuer de participer aux cultures dans son village. D'une certaine manière, il porte un regard relativement naïf sur ses compatriotes restés au pays, « découvrant » leur réussite et la plaçant dans le travail de la terre ou le commerce. Son retour est marqué par un étonnement qui renvoie au renoncement initial du départ ; en effet, ce renoncement impliquait la conviction qu'il n'était pas possible de réussir en restant au Burkina Faso (ce qu'il affirme lui-même au début de l'entretien). Or, avec le retour, il découvre non seulement cette possible réussite, mais il doit aussi faire face à une forme d'échec, vivant sous la dépendance de ses enfants et d'une partie de sa famille. Ce sentiment d'échec est partagé également par P.T., même si les conditions de son retour diffèrent :

« Mon regret le plus grand, c'est d'être revenu de l'aventure et de n'avoir pas eu une parcelle pour construire⁷. Ce qui fait que je suis devenu comme un lièvre, au

⁷ P.T. vit actuellement dans une zone non lotie, et est menacé d'expulsion pour la construction d'une route. Cependant, il devrait recevoir une parcelle en compensation,

moindre bruit, il faut courir⁸. Sinon, je ne regrette rien ». Interrogé sur ce qu'il souhaite pour ses enfants : « Non jamais. C'est parce que je ne peux pas tout vous raconter. Il n'y a pas les ports que je ne connais pas. J'ai fait des bateaux de pêche et des bateaux de marchandises grâce à mon patron qui était un Libanais. Mais je dis que les 12 ans et plus que j'ai fait là, je n'ai pas encore eu mes droits. Comment je vais faire pour les avoir ? J'ai perdu le contact avec mon patron. Je vous dis que même mon pire ennemi, je ne lui conseillerais pas l'aventure ».

Certes, P.T. n'exprime aucun regret sur son choix initial de partir en migration ; mais, son point de vue sur « l'aventure » est ambivalent : alors qu'il ne souhaite pas renouveler cette expérience, et surtout ne souhaite pas voir ses enfants partir, il met en avant les « connaissances » qu'il a pu acquérir au fil de son parcours. Symboliquement le fait de ne pas posséder une parcelle et une maison à soi à l'âge qu'il a atteint, et étant en plus dans une position d'aîné, constitue un marqueur fort de l'échec au regard des autres, marqueur qui n'est d'ailleurs pas lié à la migration, mais qui concerne tout chef de famille. La migration accentue l'échec, au sens où si la propriété est exigible pour tous, un migrant n'a pas de motif pour ne pas y parvenir, du moins dans l'imaginaire social. L'absence d'enrichissement matériel pendant la migration est contrebalancée par la référence faite à un enrichissement plus culturel : il a parcouru de nombreux ports et connaît plusieurs types de bateaux.

Cependant, si l'on reprend ces deux cas, leur situation est assez similaire, même si l'un avait préparé son retour et l'autre non. Tout deux donnent du sens à leur situation présente en relation avec leurs choix migratoires passés ; en les reliant à l'échec, ils justifient, expliquent cette position actuelle. Mais, l'échec n'existe ici que parce qu'il y a eu retour et, donc, renoncement à une vie à l'extérieur, devenue d'autant plus impossible que leur âge et leur position sociale ne leur permettent pas d'envisager un autre départ, et qu'ils n'ont pas de famille proche, susceptible de les accueillir à l'extérieur. Il est difficile d'interpréter plus précisément la formulation de cet échec, qui n'est, en aucun cas, la motivation du retour ; il est possible que celui-ci leur soit renvoyé par le reste de la société, de la même manière que certains enfants de migrants ont eu à subir des refus d'hébergement ou d'aide de la part de leur famille lors de leur arrivée au Burkina Faso, en raison du comportement imputé à leurs parents en termes d'envoi

mais n'a aucune certitude au moment de l'entretien à la fois sur les délais de l'expulsion et sur la nature du dédommagement.

⁸ Traduction littérale d'un proverbe *moore*.

d'argent, de soutien (Zongo 2003). Il est possible également que ce sentiment d'échec soit à mettre en relation avec les difficultés qu'ils peuvent éprouver à renouer des liens sociaux, avec leur famille, ou plus généralement de façon amicale, leur absence prolongée ayant pu conduire à la perte de certains repères. Toujours est-il que cet échec est vécu comme un déclassement en terme de statut social : le statut de migrant ne leur confère plus aucun prestige, au contraire, et leur position de dépendant économiquement leur enlève une partie de leur statut de chef de famille.

Cette formulation de l'échec n'est pas généralisable à l'ensemble des migrants qui sont rentrés à Ouagadougou. Si leur situation au quotidien peut être parfois très similaire, d'autres conservent une vision positive de la migration, même si celle-ci n'est pas reliée à une quelconque réussite économique. Ainsi O.M. a une vision, certes positive, mais quelque peu ambivalente de la migration. « *Je ne regrette plus car il y a eu rattrapage. J'ai pu acheter la maison et je pourrai laisser ça à mes descendants* ». Interrogé sur ce qu'il souhaite pour ses enfants « *J'avais décidé de ne pas laisser mes enfants aller à l'aventure après ce que j'ai vu en Côte d'Ivoire. Mais j'ai vu que quand un enfant va à l'aventure, il s'instruit davantage* ». À son retour, O.M. s'est retrouvé dans la même situation que celle évoquée précédemment ; il n'était pas propriétaire, alors qu'il a fondé une famille assez rapidement, au même moment. Cependant, il a eu une opportunité pour acheter une parcelle à moindre coût, et surtout il a eu la capacité de mobiliser le capital nécessaire, d'où cet effet de « rattrapage ».

Il est nécessaire également de tenir compte de la durée d'installation à Ouagadougou, c'est-à-dire du temps écoulé depuis le retour ; lors de l'entretien, O.M. est rentré depuis 27 ans de Côte d'Ivoire. Cette épaisseur temporelle, qui n'explique pas tout, (P.T. étant rentré depuis 23 ans) joue sans doute en faveur d'une meilleure insertion dans l'espace urbain, en faveur d'un accomplissement de l'apprentissage qui accompagne l'installation. L'aventure est perçue ici de façon positive ; le lien entre migration et connaissance est récurrent dans nombre de discours au-delà du seul cas Burkinabè. La dimension initiatique, conférée historiquement à la migration, se retrouve dans cette vision positive de l'aventure. Seule cette dimension, assez largement symbolique, d'acquisition de la connaissance, est conservée pour qualifier et encourager la migration. La possibilité d'une réussite économique ou sociale n'est même pas évoquée. Toute-

fois, le caractère symbolique de la migration confère au migrant un certain prestige, au-delà de sa situation présente ; il se positionne comme une personne différente des autres - ceux qui sont restés -, une personne qui dispose d'un champ d'expériences plus importantes, plus riches. Cette logique symbolique constitue le seul élément permettant de sortir d'une vision de l'échec.

Conclusion : un décalage générationnel dans la vision de la migration

En définitive, assez paradoxalement, ceux qui ont préparé leur retour sont aussi ceux qui connaissent les difficultés les plus grandes dans leur installation et leur insertion dans l'espace ouagalais. En effet, malgré cette préparation, le retour reste pour les migrants dans l'ordre du rêve et d'un horizon lointain. Cependant, dans la préparation de leur retour au pays, les parents impliquent leurs enfants de sorte que ceux-là se retrouvent en familiarité quand les premiers passent à l'action. Mais, une fois leurs enfants installés dans la capitale burkinabè, la situation des chefs de famille s'avère plus difficile : ils se retrouvent esseulés en Côte d'Ivoire. Le retour s'est alors imposé à eux, à la fin de leur carrière professionnelle ou en raison du contexte ivoirien difficile ; il est intervenu trop tard dans leur cycle de vie pour qu'ils puissent entamer une nouvelle activité dans la capitale burkinabè. Inversement, ceux qui sont rentrés plus jeunes ont pu saisir des opportunités professionnelles, reconstruire leur réseau social, de la même manière que ceux qui sont nés en Côte d'Ivoire, et qui sont également arrivés jeunes. Ainsi, lorsque le retour intervient tardivement dans la vie, l'individu se retrouve dans l'incapacité de s'engager dans cette séquence migratoire, c'est-à-dire de se remettre à nouveau en situation d'incertitude et surtout d'être à même d'en sortir. Cette incapacité est d'autant plus forte pour ces chefs de famille qui ont perdu leurs repères et ne semblent pas capables d'apprécier ni d'interpréter les changements survenus pendant leur absence.

Ainsi le maintien de liens forts, la réalisation d'investissements dans la capitale burkinabè ne suffisent-ils pas à permettre un retour réussi ; par contre, l'insertion et la réussite de ceux qui ont migré pour la première fois, à savoir les enfants de ces migrants, sont assurées. Cependant, ces jeunes migrants ont bénéficié d'un contexte économique ouagalais favorable à leur arrivée ; or, celui-ci pourrait être remis en cause dans les années à venir.

Références bibliographiques

- BENSA, A., FASSIN, E., 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, 38, p. 5-20.
- BESSIN, M., BIDART, C., GROSSETTI, M. (dir.), 2010, *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, Editions La Découverte.
- BLION, R., 1996, « Migrants internationaux et de retour au Burkina Faso, acteurs et témoins d'une circulation migratoire multiforme », In R. Otayek, F.M. Sawadogo, J.-P. Guingane (dir.), *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala, p. 133-155.
- BOYER F., DELAUNAY, D. (coord.), 2009, *Ouaga 2009 : Peuplement de Ouagadougou et développement urbain. Rapport provisoire*. Ouagadougou, IRD, multigr., 249 p.
- BREDELOUP, S., 2006, « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, 217, p. 185-201.
- DE GOURCY, C., 2007, « Le retour au prisme de ses détours ou comment réintroduire de la proximité dans l'éloignement », *Revue européenne des migrations internationales*, 23 (2), p. 159-171.
- DOMENACH, H., PICOUET, M., 1987, « Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration », *Population*, 3, p. 469-484.
- ZONGO, M., 2003, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Revue Africaine de Sociologie*, 7 (2), p. 58-72.

Boyer Florence (2016)

De l'ambivalence des retours de Burkinabè de Côte
d'Ivoire à Ouagadougou : une approche
générationnelle

In : Bredeloup Sylvie (ed.), Zongo M. (ed.). *Repenser les
mobilités burkinabè*

Paris : L'Harmattan, p. 121-143. (Etudes Africaines :
Série Sociologie)

ISBN 978-2-343-08730-6